MYÉLOME CANADA

MYELOMA CANADA

MISSION : MAÎTRISER LE MYÉLOME

MYÉLOME CANADA AUJOURD'HUI
AUTOMNE 2010; VOLUME 4, NUMÉRO 1

## Aldo Del Col est nommé directeur exécutif de Myélome Canada

Aldo Del Col est nommé directeur exécutif de Myélome Canada.

C'est avec plaisir que le conseil d'administration de Myélome Canada annonce la nomination de M. Aldo Del Col, cofondateur de l'organisation, au poste nouvellement créé de directeur exécutif.

M. Del Col détient un Baccalauréat ès sciences avec spécialisation en pharmacie de l'Université de Toronto et une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université York. Au cours de sa carrière, M. Del Col a travaillé à titre de pharmacien communautaire et a acquis de l'expérience comme analyste financier au sein de l'industrie pharmaceutique et comme directeur national des ventes et du marketing auprès d'une grande société de produits à la consommation.

Comme le mentionnait M. John Lemieux, président de Myélome Canada, «Les compétences professionnelles multidisciplinaires de M. Del Col, combinées à son expertise dans le domaine de la santé, apportent une perspective très différente au développement et à la gestion de Myélome Canada. La création du poste de directeur exécutif vient renforcer la volonté de notre organisation de promouvoir, sur une base continue et professionnelle, les droits et les buts de la communauté canadienne de patients atteints de myélome.»

Parmi les responsabilités de leadership de M. Del Col, notons la mise en œuvre de politiques, l'élaboration de programmes et services, le développement des relations communautaires avec une multitude d'intervenants et une surveillance des fonctions liées à la gestion financière de l'organisation.

## Établissement d'une Chaire de recherche sur le myélome multiple à Montréal

Le Dr Richard LeBlanc dirigera les initiatives pour la Chaire de recherche sur le myélome multiple de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

En deux années seulement, la recherche canadienne sur le myélome a fait des progrès sans précédent avec la création de deux chaires de recherche universitaire pour le myélome multiple : la Chaire de recherche sur le myélome Molly & David Bloom de l'Hôpital Princess Margaret (Université de Toronto) et la Chaire de recherche sur le myélome multiple de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont (Université de Montréal)

La création de chaires permet de disposer des fonds nécessaires pour recruter et maintenir en poste des chercheurs médicaux renommés capables de diriger des projets de recherche révolutionnaires sur le myélome menant à une meilleure compréhension de cette maladie et à de nouvelles approches en matière de traitement.

La nouvelle Chaire appuiera l'objectif de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont visant à être perçu comme une source d'innovation et de leadership dans le domaine de la recherche de base et clinique pour le myélome multiple au Québec. De plus, elle souhaite offrir un accès rapide aux nouveaux traitements développés en collaboration avec l'industrie pharmaceutique et les institutions de recherche internationales.

Une des initiatives novatrices sera la création d'une banque de cellules myélomateuses, unique au Canada, qui permettra aux scientifiques d'avoir accès à des spécimens de myélome pour mieux définir les profils d'expression génétique et mieux comprendre la biologie du myélome multiple.

## Deuxième édition de la Marche Myélome Multiple le 17 octobre à Montréal

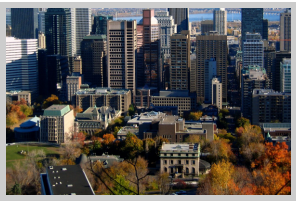

Dans le but de contribuer au financement pour la création de la Chaire de recherche sur le myélome multiple de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Myélome Canada organise la deuxième édition de la ***Marche Myélome Multiple*** qui aura lieu le 17 octobre à Montréal.

Pour nous aider à atteindre notre but de 100 000 $ et accélérer la recherche sur le myélome au Canada, vous pouvez vous impliquer de deux façons :

- Participer activement et amasser des fonds en invitant votre famille, vos amis et vos collègues à vous encourager. Visitez **www.marchemyelome.ca** pour obtenir une copie du formulaire d'inscription et de promesse de dons.

- Si vous ne pouvez participer à l'événement en soi, vous pouvez manifester votre appui en faisant un don en ligne à **www.marchemyelome.ca** ou en nous faisant parvenir un chèque payable à l'ordre de Myélome Canada à l'adresse ci-dessous d'ici le 31 octobre :

Myélome Canada
March Myélome Multiple
C.P. 326
Kirkland, QC
H9H 0A4

Marche Myélome Multiple
Multiple Myeloma March

La deuxième édition de la Marche Myélome Multiple pour la aura lieu le 17 octobre.

Un reçu officiel sera émis pour tous les dons de 20$ et plus.

## Essais cliniques au Canada

Les essais cliniques permettent aux patients d'avoir accès à de nouveaux traitements prometteurs qui n'ont pas encore été approuvés et contribuent à faire avancer la science.

Si vous êtes à la recherche d'information au sujet des essais cliniques sur le myélome au Canada, vous pouvez consulter le site Web **www.canadiancancertrials.ca**, Il s'agit d'un site Web canadien qui vous permet d'effectuer une recherche par type de cancer (myélome) et lieu. Il est également doté d'une option d'adhésion pour ceux qui souhaitent être informés au sujet des nouveaux essais cliniques sur le myélome.

En raison du nombre d'essais cliniques en cours, il est important de consulter ce site Web périodiquement afin d'obtenir des renseignements à jour.

## Thalidomide reçoit un avis de conformité de Santé Canada

Le 4 août 2010, Santé Canada a émis un avis de conformité, autorisant la vente de Thalomid* (comprimés de thalidomide) au Canada.

Toutefois, l'approbation par Santé Canada se limite au traitement des patients atteints de myélome, nouvellement diagnostiqués, qui sont âgés de 65 ans et plus (c'est-à-dire non candidat pour une greffe) à qui l'on prescrit également un agent chimio thérapeutique et un stéroïde, comme un traitement melphalan, prednisone et thalidomide (MPT).

Quelques mois seront nécessaires avant que le médicament soit disponible dans les pharmacies inscrites auprès de RevAid®, le programme de distribution contrôlée utilisé pour Revlimid®. Si vous recevez actuellement le Thalomid dans le cadre du Programme d'accès spécial de Santé Canada et que vous êtes admissible au programme d'aide financière CANTAP, rien ne changera jusqu'à l'avis contraire. Si vous payez présentement pour le thalidomide mais que vous avez un régime privé d'assurance collective, un représentant RevAid vous aidera à déterminer si votre assurance privée paiera pour le médicament une fois qu'il sera disponible sur le marché. Comme le médicament vient d'être approuvé au Canada, il ne fait pas encore partie des listes de médicaments provinciales. Ainsi, si vous êtes couvert par une assurance-médicament provinciale, votre régime ne paiera pas pour le Thalomid jusqu'à ce que ce médicament soit ajouté à la liste de médicaments de votre province. Le Thalomid sera étudié par les provinces comme tout autre médicament et chaque province décidera s'il doit être ajouté ou non à sa liste de médicaments. S'il est ajouté, il est probable qu'il sera remboursé uniquement pour son utilisation aux fins pour lesquelles il a été approuvé (tel que noté ci-dessus).

Myélome Canada transmettra des détails additionnels dès qu'ils seront disponibles.

Pour plus de renseignements, communiquez avec RevAid à **1-888-RevAid1** (**1-888-738-2431**) ou visitez **www.revaid.ca**.

## Le remboursement des médicaments au Canada : un guide pratique

La plupart des canadiens ont accès au remboursement de leurs médicaments d'ordonnance soit par l'intermédiaire d'un régime d'assurance privée (assurance offerte par un tiers), d'un programme d'assurance-médicaments offert par leur province ou territoire ou, pour certaines personnes, par l'intermédiaire d'un programme fédéral.

Puisque les soins de santé relèvent des compétences de chaque province et territoire, il se peut que votre médicament d'ordonnance soit ou non couvert par le régime d'assurance-médicaments offert par votre province ou territoire. Les canadiens admissibles à la couverture offerte par le régime public d'assurance-médicaments sont souvent surpris de constater qu'un médicament d'ordonnance remboursé dans une province voisine, ne l'est pas dans la leur.

Pour consulter les différents régimes d'assurance-médicaments, visitez le site Web **www.drugcoverage.ca** qui contient des renseignements utiles au sujet du remboursement des médicaments d'ordonnance au Canada. Le site comprend des renseignements sur ces programmes et des liens aux pages importantes du site Web en question. Cliquez sur la province ou le territoire de votre choix (sur la carte ou dans le menu déroulant) pour un aperçu des régimes privés, des programmes d'assurance-médicaments provinciaux/territoriaux et des programmes fédéraux offerts aux résidents de cette province ou territoire. Vous pouvez également accéder directement à n'importe quel programme ou page à partir du menu latéral.

## Le Manitoba approuve le financement du Revlimid

Le 12 août 2010, le ministre de la Santé du Manitoba, l'Honorable Theresa Oswald, a annoncé que le gouvernement du Manitoba financerait le Revlimid comme traitement de deuxième ligne pour les patients atteints d'un myélome. Avec cette décision, le Manitoba devient la huitième province à financer le Revlimid comme traitement de seconde ou de troisième ligne. La Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard demeurent le point de mire des autres efforts de défense des droits de Myélome Canada dans le but d'obtenir un accès public pancanadien au Revlimid.

Photographiés ici sont (de gauche à droite) Margerite Leask, Helen Torchia, l'Honorable Hugh McFadyen (leader de l'opposition au Manitoba), Sharon Moncek, Myrna Driedger (députée provinciale de Charleswood) et Dawn White lors de la remise d'une des pétitions officielles aux élus.

Les autres membres de l'équipe (qui ne sont pas sur la photo) sont : Léonie Lafontaine, Candice Larson, Loraine Kemp, Sheryl Clyde et Gloria Lowry.

Ce numéro de Myélome Canada Aujourd'hui a été rendu possible grâce à une subvention à l'éducation sans restrictions de Celgene et JanssenOrtho.

Celgene JANSSEN-ORTHO

Veuillez noter que l'information contenue dans ce bulletin n'est pas destinée à remplacer l'avis d'un professionnel de la santé qualifié. Myélome Canada ne s'engage pas à offrir des services médicaux ou professionnels.

## Guide de Myélome Canada pour les patients

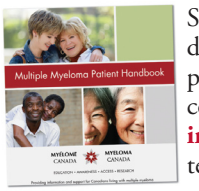


Si vous aimeriez obtenir, sans frais, une copie du Guide de Myélome Canada pour les patients, veuillez nous faire parvenir un courriel confirmant votre nom et votre adresse postale à **info@myelome.ca** ou communiquer avec nous par téléphone au **514-426-5885**.